

Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre, 7 juillet 1879

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (20)

Collation 3 p. (136r, 137r, 138v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre, 7 juillet 1879, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/49922>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [7 juillet 1879](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)

Lieu de destination 5, rue de Montpellier, Nîmes (Gard)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin explique à Fabre que Massoulard lui avait laissé entendre que Pascaly était rompu aux affaires, mais Fabre lui a appris qu'il était seulement un homme de confiance, sympathique au Familistère, qui cherchait un emploi ; Godin apprend à Fabre qu'il a demandé à Pascaly de lui fournir des références. Godin a compris dans ce que Fabre a écrit à Massoulard qu'il avait le désir de venir au Familistère dans deux ans pour faire une étude du Familistère. Godin s'interroge sur ce que Fabre veut faire dans le présent : « Car assurément, pour un ami de l'association comme vous paraît l'être, il n'y a pas de champ d'action plus large que celui qu'offre le Familistère, et ma plus grande inquiétude est de n'être pas compris de mes coopérateurs. Dès le premier jour où je vous ai vu, j'ai cru qu'il n'en serait pas de même avec un homme comme vous. » Godin demande à Fabre de l'éclairer sur ses intentions. Il lui indique qu'il ne connaît pas encore le prix du roman *Le Fille de son père*.

Mots-clés

[Coopération](#), [Emploi](#), [Familistère](#)

Personnes citées

- [Massoulard, Antoine \(1843-1882?\)](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Œuvres citées [Howland \(Marie\), Massoulard \(Antoine\) et Moret \(Marie\), *La fille de son père : roman américain*, Paris, Auguste Ghio, 1880.](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Cher Monsieur Fabre.

M. Pascaly vous a sans doute communiqué les lettres que je lui ai écrites. Je dois vous avouer que l'an dernier, moi et M. Bassanclaré concernant M. Pascaly, j'avais presque cru trouver en ce dernier un homme très bon et sincère ; j'ai reconnaît à l'instant même que il n'en était pas ainsi, que M. Pascaly était simplement un homme de confiance, sympathique au Familistère, à qui il signait de donner un emploi. Je l'en ai donc demandé de me faire passer toutes les raisons de réferences propres à une fâcheuse avec le travail que je pourrais lui confier.

Quant à ce que vous me dites de ce que vous avez écrit à M. Bassanclaré, j'ai bien reçu communication, mais je n'ai cru voir en cela que la confirmation de votre désir de me voir dans deux ans faire une étude toute particulière du Familistère.

Car, dans la vie humaine et surtout

dans une entreprise de la nature de celle que j'ai fondée, les choses servies à deux-ans ne comptent guère.

J'ai bien accepté avec plaisir cette perspective de nous voir alors, mais sans que cela me permet de faire aucune conve-
nance utile pour le présent. Ce sera d'abord à
l'empêcher. - nous en la pensée de
venir en collaboration au ^à ministère ?
S'il en était ainsi et si cela permettait de
réaliser plus tôt, j'en serais bien heureux.
Car assurément, pour un ami de l'advo-
cation comme nous, paradoxalement d'ailleurs, il
n'y a pas de meilleure occasion plus large
que celle qui offre le ^à ministère, et une
plus grande indépendance soit de nature, plus
comptes de mes confrères. Mais le moins
que l'on puisse faire, c'est de me faire
savoir où je veux être, j'ai vu que il n'y
aurait pas de ménage avec un homme comme
que vous.

Le ton indûment que j'ai eu dans dans
la lettre de vous que je la communiquais
avant son départ, M. ^{le} Marcellard m'a
fait me demander, je sais l'assure, s'il se
pourrait que nous devenions de collaborer à
l'œuvre du ^à ministère fut égal à celle

je j'aurais de vous voir près de moi, si
nous n'avions des motifs qui d'y opposent,
mais je ne suis pas sur rien de nos idées
pratiques, nous deux, en conséquence, pourrez
me expliquer ce que vous avez réellement
voulu dire.

Je me suis fait encore vous dire
l'expression normande : "v'a fille de son père";
il n'est pas facile.

Enfin je vous prie cher Monsieur
le bon souvenir de madame Marie et
mes maximales amitiés.

